



Revue Belge
ISSN: 2593-9920
Volume 11 : Numéro 129



Gestion du risque de crédit bancaire accordé aux particuliers de la BNDA

Management of bank credit risk granted to individuals by BNDA

BALLO Issa

Enseignant chercheur

Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FSEG),
Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (USSGB)
Mali

Date de soumission : 14/07/2025

Date d'acceptation : 30/08/2025

Digital Object Identifier (DOI) : <https://doi.org/10.5281/zenodo.17290677>

Résumé

Ce manuscrit a pour objectif de montrer la gestion de risque de crédit bancaire accordé aux particuliers de la BNDA, afin d'évaluer l'efficacité du processus d'octroi de crédit et la pertinence des dispositifs mis en place. Pour atteindre cet objectif deux principales questions : Existe-t-il de processus d'octroi de crédit pour les particuliers ? La gestion du risque de crédit bancaire accordé aux particuliers de la BNDA est-elle efficace ?

Pour y parvenir, l'approche déductive, permettant de vérifier les hypothèses a été retenue. Nous avons adopté l'enquête comme méthode de collecte des données. A cet égard, nous avons opté pour la technique du choix raisonné d'une population mère de 35 personnes, et 30 d'entre eux ont répondu au questionnaire. Les données ont fait l'objet d'une analyse univariée descriptive d'abord, ensuite d'une analyse bivariée descriptive appuyée par des tests de khi-deux. Les résultats de l'analyse montrent qu'il existe une gestion de risque de crédit bancaire au sein de la BNDA. Les résultats indiquent que les mesures à prendre pour assurer une bonne gestion des risques permettent de les minimiser efficacement.

Mots clés : risque de crédit ; crédit bancaire ; octroi de crédit ; particuliers ; BNDA.

Abstract

The objective of this manuscript is to demonstrate the management of bank credit risk granted to individuals at the BNDA (National Bank for Debt and Debt Collection), in order to assess the effectiveness of the credit granting process and the relevance of the mechanisms in place. To achieve this objective, two main questions are addressed: Is there a credit granting process for individuals? Is the management of bank credit risk granted to individuals at the BNDA effective?

To achieve this, a deductive approach was adopted, allowing hypotheses to be tested. We adopted a survey as our data collection method. In this regard, we opted for the purposive selection technique using a sample population of 35 individuals, and 30 of them responded to the questionnaire. The data were first subjected to a descriptive univariate analysis, followed by a descriptive bivariate analysis supported by chi-square tests. The results of the analysis show that bank credit risk management exists within the BNDA. The results indicate that the measures to be taken to ensure good risk management make it possible to effectively minimize them.

Keywords: credit risk; bank credit; credit granting; individuals; BNDA.

Introduction

La constitution de systèmes financiers solides est à la base de la croissance économique et du développement et elle est essentielle à l'accomplissement de la mission du Groupe de la Banque mondiale consistant à réduire la pauvreté et à promouvoir une prospérité partagée¹

Le secteur bancaire est un secteur basé fondamentalement sur le système financier mondial, jouant ainsi un rôle capital dans la croissance économique, la stabilité financière et le développement des entités et des individus.

La banque est une institution de services financiers qui recueille les dépôts des épargnants pour les réinvestir, à travers des opérations de crédit, auprès des emprunteurs finaux. De façon générale, son activité repose sur principe d'emprunter afin de prêter. Elle contribue à la mobilisation de l'épargne, à l'allocation efficiente du capital, à la gestion des risques et à l'intermédiation financière. Elle joue également un rôle essentiel dans le soutien des échanges commerciaux en offrant des services de paiement et de financement.

Le secteur bancaire au Mali, bien que moins avancé que celui des économies développées, occupe toutefois une place fondamentale dans la dynamique de développement économique et social du pays. Le Mali a un système bancaire composé essentiellement de banques commerciales, de banques de développement et de microfinances. Les banques maliennes fournissent des prêts aux entreprises locales et aux particuliers, favorisant ainsi la croissance des petites et moyennes entreprises (PME), qui sont cruciales pour l'économie du pays.

La Banque Nationale de Développement Agricole (BNDA) du Mali est une société anonyme d'économie mixte, créée en 1981 par la loi N° 81-08 AN-RM du 03 février 1981. Elle entame ses activités en février 1982 avec l'ouverture des agences de Bamako et Koutiala. Son objectif est de fournir un soutien technique et financier pour réaliser tout projet susceptible de promouvoir le développement rural au Mali. Cela inclut le financement de projets agricoles, mais aussi l'élargissement de son offre à d'autres secteurs économiques, contribuant ainsi au développement global du pays².

L'un des objectifs de la BNDA est sa particularité d'octroyer de crédits aux particuliers dans le cadre de ses objectifs plus larges de développement économique et social. Elle favorise également l'inclusion financière en offrant des services de crédit accessibles à un large éventail de clients, y compris ceux qui sont traditionnellement exclus des services financiers formels, comme les populations rurales et les petits producteurs.

¹ <https://www.banquemondiale.org>

² <https://www.bnda-mali.com/fr>

Malgré la simplification de leurs démarches et la facilitation d'obtention d'un crédit par la BNDA, les emprunteurs trouvent constamment le processus de souscription plus compliqué. Pour les particuliers qui souhaitent faire des prêts font face parfois à des difficultés majeures pour bénéficier d'un crédit. Ces difficultés auxquelles sont confrontés les emprunteurs sont souvent liées aux exigences des banques comme manque de document d'état civil, un faible revenu, parfois aussi des taux de crédit très élevés, des lenteurs sur le montage du dossier et surtout des frais de dossier que les clients ont des difficultés à supporter.

La problématique de cette recherche réside dans les difficultés liées à l'octroi de crédit aux particuliers de la BNDA. Cette problématique est circonscrite à l'aide de deux principales questions qui sont : Existe-t-il de processus d'octroi de crédit pour les particuliers ? La gestion du risque de crédit bancaire accordé aux particuliers de la BNDA est-elle efficace ?

La recherche de solution à ces questions mentionnées nous amène à montrer l'existence de processus d'octroi de crédit aux particuliers de la BNDA dans un premier temps et dans un second temps, à expliquer l'efficacité de la gestion du risque de crédit bancaire accordé aux particuliers de la BNDA.

L'atteinte des objectifs fixés dans cet article nous conduit à nous pencher sur la méthode quantitative qui consiste à faire une étude de terrain en collectant des données quantifiées auprès des particuliers de la BNDA.

La présente recherche suivra le plan suivant : nous présenterons la revue de la littérature sur la gestion des risques qui sera suivie par la méthodologie de la recherche, enfin, viendront les résultats et la discussion des résultats.

1. Revue de la littérature

La revue de la littérature permet de présenter les fondements théoriques du risque de crédit bancaire. Elle se décompose en deux volets essentiels : concepts de risque de crédit bancaire et gestion de risques de crédit bancaire.

1.1. Concepts du risque de crédit bancaire

Il est capital pour nous d'aborder d'abord la notion de risque avant de nous pencher sur le risque de crédit bancaire. Ainsi, le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO, 2013) définit le risque comme étant « la possibilité qu'un événement se produise et affecte la réalisation des objectifs ». Cette définition montre que le risque n'est forcément lié à la fraude mais, aussi à l'erreur et l'inexactitude.

L'Institut Français Audit et de Contrôle Interne (IFACI) a défini en 2013, le risque comme « un ensemble d'aléas susceptibles d'avoir des conséquences négatives sur une entité et dont le contrôle interne et l'audit ont notamment pour mission d'assurer autant que faire se peut la maîtrise ». Cette souligne l'importance de l'audit et du contrôle interne dans la maîtrise des risques. Vincenti (1999) a mentionné que « le risque, c'est la menace qu'un événement ou une action ait un impact défavorable sur la capacité de l'entreprise à réaliser ses objectifs avec succès ». Cette définition met en exergue le lien entre l'incertitude liée à des événements et l'impact que cela peut avoir sur la performance de l'entreprise. Elle incite également l'entreprise à adopter une gestion efficace des risques, tout en veillant à les réduire afin de garantir sa pérennité. S'agissant du risque de crédit bancaire, il a été défini par plusieurs auteurs.

Selon Gouriéroux et Tiomo (2007), le risque de crédit est le risque de perte inhérent au défaut d'un emprunteur par rapport au remboursement de ses dettes (obligations, prêts bancaire, créances commerciales...). Ce risque se décompose en risque de défaut qui intervient en cas de manquement ou retard de la part de l'emprunteur sur le paiement du principal et/ou des intérêts de sa dette, risque sur le taux de recouvrement en cas de défaut, et risque de dégradation de la qualité du portefeuille de crédit. Wakungelani (2016) définit le risque de crédit comme une perte potentielle causée par l'incapacité d'un client à honorer ses engagements envers son créancier. Dans le domaine bancaire, ce type de risque s'interprète par un défaut de paiement, c'est-à-dire lorsqu'un client se trouve dans d'incapacité de réaliser ses paiements minimaux à la banque ou à son créancier. Selon Sahut et Mili (2009), le risque de crédit est la cause majeure des faillites bancaires, en dépit des systèmes et des procédures mis en place pour le contrôler, car, il est non seulement affecté par la gestion des banques, mais également par les circonstances économiques. Autrement dit, un processus d'octroi de limite de crédit défaillant pourrait être la cause d'une faillite bancaire, mais une récession qui met la clientèle dans l'impossibilité d'honorer ses engagements pourrait également y contribuer.

Pour terminer la partie nous allons définir le crédit bancaire. Il est défini comme un prêt accordé par une banque à une personne ou une entreprise, généralement contre un intérêt. L'emprunteur s'engage à rembourser la somme empruntée, souvent en plusieurs mensualités, sur une période définie. En fonction du type de crédit, cela peut inclure des prêts à la consommation, des crédits immobiliers, ou des crédits professionnels. Enfin le crédit est une opération financière réalisée par un organisme bancaire ou tout autre établissement de crédit,

qui consiste à mettre des ressources à disposition d'un client. En échange, le débiteur s'engage à rembourser la somme avant une date déterminée, et à payer une rémunération au créancier sous la forme d'intérêts.³

1.2. Gestion du risque de crédit bancaire

La gestion du risque de crédit constitue une fonction essentielle pour assurer la solidité et la pérennité des institutions financières. Elle repose sur un processus bien structuré qui comprend plusieurs étapes. Dans cette optique, notre réflexion se concentrera sur trois dimensions fondamentales : identification des risques ; appréciation du risque et gestion de risques de crédit bancaire.

1.2.1. Identification des risques

L'identification des risques est une étape majeure, qui va nous permettre de mettre en évidence les différentes menaces identifiées dans l'entreprise. Il s'agit de mettre en rapport la probabilité que le risque survienne avec l'importance de son impact. Cette relation met en avant les points sur lesquels l'établissement de crédit doit se concentrer en priorité. L'aboutissement de ce travail permettra d'identifier certains risques. La gestion des risques opérationnels est le processus par lequel sont évalués en utilisant une approche systématique qui identifie et organise par priorité les risques et qui ensuite met en place les stratégies pour les atténuer. Cette approche comprend à la fois : un contrôle de prévention conçu pour éviter les incidences indésirables avant leur survenue :

- un contrôle de détection conçu pour identifier les incidences indésirables lorsqu'ils surviennent. Ils identifient leurs erreurs après qu'elles soient survenues ;
- un contrôle de correction conçu pour s'assurer que des mesures correctives sont prises en vue de réparer les incidents indésirables ou d'éviter qu'ils se renouvellent.

C'est un processus itératif qui demande la participation du personnel intervenant dans le processus de prêt bancaire.

Selon Maders & Masselin, (2009 : 46), « l'étape d'identification des risques est à la fois assez simple et à incidences multiples. Il convient donc d'y porter une attention plus soutenue que celle que l'on peut penser y accorder à la première vue ».

En effet, l'identification des risques est un processus itératif qui est souvent intégré au processus de planification. Dans la mesure où le pilotage bancaire s'inscrit dans une suite

³ <https://www.daf-mag.fr>

d'amélioration continue, les risques doivent sans cesse être identifiés au niveau de l'organisation dans son ensemble, mais également dans chacune de ses opérations.

Si les risques ne sont pas identifiés correctement, et si les mesures nécessaires ne sont pas prises immédiatement pour minimiser, l'organisation peut être mise en cause dans l'atteinte de ses objectifs, son développement et sa pérennité. Il existe plusieurs critères d'identification des risques dont :

- l'identification basée sur l'atteinte des objectifs ;
- l'identification basée sur l'analyse historique ;
- l'identification basée sur l'analyse de l'environnement ;
- l'identification basée sur l'analyse des processus, fonctions ;
- l'identification basée sur le découpage de l'activité en tâche élémentaire.

1.2.2. Appréciation du risque

C'est l'une des phases les plus importantes de la gestion des risques. Elle comprend trois sous-phases :

- identification du risque ;
- analyse du risque ;
- évaluation du risque.

1.2.2.1. Analyse du risque

Dans cette phase, « il faut déterminer le degré de risque et d'évaluer les conséquences d'un événement sur une organisation et son environnement. L'analyse consiste à l'évaluation, la gestion et la communication des risques » (Olivier, 2008 : 137).

L'analyse du risque est faite à partir des modèles prédictifs :

- qualitatif : classement des événements non désirables selon leur importance relative et leur mode d'apparition ;
- qualitatif : attribution de probabilités d'occurrence.

1.2.2.2. Evaluation des risques

Selon Maders et Masselin (2009 : 51), une fois les risques identifiés, il est nécessaire d'évaluer leur impact en cas de survenance. Celle-ci est une combinaison de trois facteurs : sa probabilité d'apparition, sa gravité en cas de survenance et la durée pendant laquelle les conséquences de l'évènement ont un impact.

Pour Bodie & Merton (2007 : 299), « L'évaluation du risque consiste à quantifier les coûts associés aux risques qui ont été identifiés lors de l'étape d'identification ».

Cette étape consiste à comparer le niveau de risque estimé lors de la simulation des scénarii de risques avec les critères de risque établis lors de l'établissement du contexte. Si le niveau de risque ne satisfait pas les critères d'acceptabilité (parce qu'il se traduit par une remise en cause de la pérennité de l'entreprise), il convient que le risque fasse l'objet d'un traitement (duplication, séparation, suppression, etc.).

Dans un souci d'efficacité et de maîtrise des risques, la BNDA a procédé en 2015 à une revue des délégations de pouvoirs en matière d'octroi de crédits. Il fut donc au moins trois personnes, dont un représentant de la Direction des Risques, doivent obligatoirement approuver toute demande de crédit.

1.2.3. Gestion du risque de crédit bancaire

La gestion du risque de crédit bancaire est une notion importante qui constitue la colonne vertébrale de la stabilité et de la rentabilité des institutions financières. Elle permet d'identifier, d'évaluer, de mesurer et de gérer les pertes potentielles liées à l'anomalie de remboursement des emprunteurs. Elle peut être définie comme « une méthode qui aide l'entreprise à bien connaître ses risques et à mesurer leur importance en vue ensuite de les traiter efficacement. Ce qui signifie que si les contours des risques ont changé, les méthodes de mesure et de traitement devraient avoir aussi évolué » (Olivier, 2008 : 3).

1.2.3.1. Processus de gestion de risque de crédit

La gestion de risque de crédit repose sur plusieurs étapes essentielles à savoir :

- **analyse de la solvabilité** : évaluation de la capacité de l'emprunteur à rembourser.
- **notation interne et scoring** : outils de classification du risque.
- **octroi du crédit** : basé sur les résultats de l'analyse de crédit.
- **suivi et surveillance** : révision périodique du profil de risque.
- **provisionnement** : constitution de réserves pour couvrir les pertes attendues.

1.2.3.2. Gestion du risque du taux

La gestion du risque de taux d'intérêt est nécessaire pour institutions financières pour garantir leur stabilité financière face aux changements des taux du marché. Ce risque résulte particulièrement du désalignement entre les échéances des actifs et des passifs, exposant

subséquentement les institutions à des mutations éventuelles de leur marge d'intérêt et de la valeur économique de leur portefeuille.

Pour qu'une institution financière prévienne un ample étalage au risque de taux, il est désirable qu'elle limite son risque de changement, c'est-à-dire qu'elle s'efforce d'adosser au mieux la durée de ses emplois avec celle de ses ressources.

Nous pouvons aussi voir une autre possibilité qui consiste à accroître la part de sa collecte, mais également de son personnel à un taux modifiable, car ceux-ci vont évoluer corrélativement aux taux du marché.

Pour conclure cette littérature nous notons que les risques liés aux crédits accordés par la banque à sa clientèle demeurent le plus fréquent et le plus divers, c'est pourquoi les établissements bancaires ont mis en place plusieurs instruments pour le gérer et le maîtriser et ce, dans le but d'assurer une bonne continuation de leur activité qui porte pour une bonne partie sur le financement de l'économie à travers l'octroi de crédit. Ces deux étapes constituent les principaux piliers pour décider d'octroyer un crédit.

À partir de la littérature qui précède, nous formulons deux hypothèses : il existerait de processus d'octroi de crédit pour les particuliers ; la gestion de risque de crédit bancaire accordé aux particuliers de la BNDA serait efficace.

2. Méthodologie de recherche

La réussite d'un travail scientifique dépend de l'approche méthodologique adoptée par le chercheur (Ballo, Diabaté et Guindo, 2022). Alors, dans cette partie de notre étude, nous allons présenter notre modèle de recherche et l'échantillonnage.

2.1. Modèle de recherche

L'objectif de ce document de recherche est d'expliquer l'efficacité de la gestion des risques de crédit bancaire accordé aux particuliers à la BNDA. Pour atteindre cet objectif principal nous avons formulé et retenu deux hypothèses. Le chercheur a plusieurs approches méthodologiques pour conduire son travail. Toute la question qu'il doit se poser prioritairement est celle du choix de l'approche qu'il entend mobiliser pour appréhender la réalité (Ebondo, 2004). Ainsi, pour valider ou invalider ces hypothèses, nous avons choisi l'approche déductive donc la méthode quantitative qui consiste à faire étude de terrain.

Pour collecter les données, nous avons fait d'abord une démarche quantitative pour expliquer l'efficacité de la gestion des risques de crédit bancaire accordé aux particuliers de la BNDA.

Cette méthode doit nous permettre de tester les hypothèses retenues. Yin (1994) dans (Ballo, Diabaté et Guindo, 2022), propose aux chercheurs la possibilité de choisir entre cinq stratégies de recherche : les expériences, les enquêtes, l'analyse d'archives, les études historiques et les études de cas.

Dans le cadre de cet article, nous avons choisi le questionnaire comme moyen permettant de confirmer les hypothèses. La collecte des données à l'aide du questionnaire est le mode de collecte le plus répandu dans les recherches quantitatives, alors que les recherches qualitatives privilégient l'entretien et l'observation (Ballo, Diabaté et Guindo, 2022).

Notre étude porte sur la gestion des risques de crédit bancaire accordé aux particuliers de la BNDA, à cet effet, nous devons avoir plus d'informations quantitatives auprès des agents et des salariés domiciliés à la BNDA. Cela justifie notre choix de recourir au questionnaire comme moyen de collecte de données.

Le choix de la BNDA élargit la population cible composée principalement du personnel des salariés de la BNDA.

2.2. Echantillonnage

Nous avons fait un échantillonnage par choix raisonné dont la population mère est composée de cinq (5) agents et de cinq (5) stagiaires de l'agence de Missabougou, et de vingt-cinq (25) salariés disposant de compte à la BNDA. Un échantillon constitué par choix raisonné se fait selon des critères théoriques où le jugement du chercheur détermine les critères (Thiétart, 2007). Ils sont au nombre de trente-cinq (35) qui ont reçu le questionnaire, et trente (30) ont répondu favorablement au questionnaire. L'enquête a été menée par des étudiants stagiaires enfin de cycle en 2024.

La prochaine étape de cet exercice met la lumière sur l'analyse, interprétation des données et discussion des résultats.

3. Analyse, interprétation et discussion des résultats

Nous mettons l'accent sur l'analyse, l'interprétation et discussion des résultats obtenus.

3.1. Analyse, interprétation et discussion des résultats

Pour la confirmation des hypothèses, nous avons fait une analyse descriptive univariée et bivariée avec des tests de Khi-deux des données obtenues. Cette analyse a été rendue possible grâce au logiciel Statistical Package for Social Sciences (SPSS) version 21.

Le tableau suivant annonce les répondants au questionnaire :

Tableau 1 : Répondants aux questions

	Pourcentage
Oui	100
Non	0
Total	100

Source : Auteur (2024)

Le tableau 1 indique que trente (30) personnes sur trente-cinq (35) ont reçu le questionnaire et ont répondu à toutes les questions. Ce nombre dépasse largement la moyenne. Notre base d'analyse est désormais de trente (30) personnes.

3.1.1. Analyse descriptive univariée

Le tableau N°2 illustre l'accord de crédit aux particuliers :

Tableau 2 : Accord de crédit aux particuliers

	Pourcentage
Oui	83,3
Non	16,7
Total	100

Source : Auteur (2024)

Dans le tableau 2, 83,3% des répondants ont confirmé que la BNDA accorde de crédit aux particuliers. Ce qui prouve à suffisance que les particuliers de la BNDA ont droit au crédit s'ils le désirent. Le tableau suivant présente l'existence de processus d'octroi de crédit :

Tableau 3 : Existence de processus d'octroi de crédit

	Pourcentage
Oui	70
Non	30
Total	100

Source : Auteur (2024)

Le tableau 3 montre que 70% des personnes interrogées sont d'accord pour dire qu'il existe bien de processus d'octroi de crédit au sein de la BNDA. Ce pourcentage élevé signale clairement l'existence de processus d'octroi de crédit au sein de la BNDA.

Le tableau 4 met la lumière sur l'efficacité de processus d'octroi de crédit au sein de la BNDA :

Tableau 4 : Efficacité de processus

	Pourcentage
Oui	86,7
Non	13,3
Total	100

Source : Auteur (2024)

Le tableau 4 présente que 86,7% contre 13,3% des personnes enquêtées estiment que le processus d'octroi de crédit pour les particuliers est efficace. Ces réponses sont confortables pour confirmer l'efficacité de processus d'octroi de crédit.

Le tableau 5 illustre l'existence d'une gestion de risque de crédit bancaire :

Tableau 5 : Existence d'une gestion de risque de crédit bancaire

	Pourcentage
Oui	66,7
Non	33,3
Total	100

Source : Auteur (2024)

Dans ce tableau, nous remarquons que 66,7% contre 33,3% des enquêtés sont d'accord pour dire qu'il existe une gestion de risque de crédit bancaire. Ce pourcentage est légèrement au-dessus de la moyenne. Ce qui indique l'existence d'une gestion de risque de crédit bancaire au sein de la BNDA.

Le tableau 6 montre les mesures à prendre pour assurer une bonne gestion des risques :

Tableau 6 : Mesures à prendre pour assurer une bonne gestion des risques

	Pourcentage
Oui	60
Non	40
Total	100

Source : Auteur (2024)

Dans ce tableau, nous observons que 60% contre 40% des répondants témoignent qu'il existe des mesures à prendre pour assurer une bonne gestion des risques. Ce résultat significatif montre qu'il y a des mesures à prendre pour assurer une bonne gestion des risques au sein de la BNDA.

Le tableau 7 met en exergue le taux d'intérêt accordé acceptable pour les particuliers :

Tableau 7 : Taux d'intérêt accordé acceptable pour les particuliers

	Pourcentage
Oui	83,3
Non	16,7
Total	100

Source : Auteur (2024)

Dans ce tableau, nous constatons que 83,3% contre 16,7% des personnes enquêtées affirment que le taux d'intérêt accordé est acceptable pour les particuliers. Cette analyse montre que le taux d'intérêt accordé par la BNDA arrange les particuliers.

Le tableau 8 note la durée de crédit aux particuliers de la BNDA :

Tableau 8 : Durée de crédit

	Pourcentage
Oui	80
Non	20
Total	100

Source : Auteur (2024)

Il ressort du tableau 8 que 80% contre 20% des personnes interrogées estiment que la durée de crédit est raisonnable. Selon eux cette durée encourage les particuliers à demander de crédit.

Le tableau 09 parle de la gestion du risque de crédit bancaire accordé aux particuliers au sein de la BNDA :

Tableau 09 : Gestion du risque de crédit bancaire accordé aux particuliers

	Pourcentage
Oui	83,3
Non	16,7
Total	100

Source : Auteur (2024)

Les résultats du tableau 09 révèlent que 83,3% contre 16,7% des répondants affirment que la gestion du risque de crédit bancaire accordé aux particuliers de la BNDA est efficace. Ce pourcentage est largement au-dessus de la moyenne.

Le tableau 10 concerne le système de gestion des risques numériques :

Tableau 10 : Système de gestion des risques numériques

	Pourcentage
Oui	86,7
Non	13,3
Total	100

Source : Auteur (2024)

La lecture du tableau 10 nous laisse comprendre que 86,7% contre 13,3% des personnes enquêtées signalent l'existence d'un bon système de gestion des risques numériques. Cette analyse corrobore que la BNDA a un bon système de gestion des risques numériques.

Le tableau 11 exprime la possession d'une messagerie instantanée interne :

Tableau 11 : Possession d'une messagerie instantanée interne

	Pourcentage
Oui	76,7
Non	22,3
Total	100

Source : Auteur (2024)

Dans ce tableau nous dénotons que 76,7% contre 22,3% des répondants certifient la disponibilité d'une messagerie instantanée interne. Ce qui prouve que la BNDA possède une messagerie instantanée interne.

Le tableau 12 mentionne les moyens de communication utilisés sont adaptés aux attentes des salariés :

Tableau 12 : Moyens de communication utilisés sont adaptés aux attentes des salariés

	Pourcentage
Oui	70
Non	30
Total	100

Source : Auteur (2024)

La lecture du tableau 12 nous laisse voir que 70% contre 30% des personnes ayant reçu le questionnaire attestent que les moyens de communication utilisés par la BNDA sont adaptés aux attentes des salariés.

3.1.2. Analyse descriptive bivariée avec des tests de Khi-deux

Le tableau suivant indique le croisement entre l'existence de processus d'octroi de crédit et l'efficacité de processus.

Tableau 13 : Tableau croisé entre l'existence de processus d'octroi de crédit et l'efficacité de processus

Indicateurs		Efficacité de processus		Total
		Oui	Non	
Existence de processus d'octroi de crédit	Oui	20	1	21
	Non	6	3	9
Total		26	4	30

Source : Auteur (2024)

La lecture de ce tableau laisse montre que vingt (20) personnes sur trente (30) parlant de l'existence de processus d'octroi de crédit au sein de la BNDA, certifient que ce processus est efficace. Ce résultat dépasse amplement la moyenne. A cet égard, le tableau 14 illustre leurs tests de khi-deux.

Tableau 14 : Tests de khi-deux entre l'existence de processus d'octroi de crédit et l'efficacité de processus

	Valeur	Ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
Khi-deux de Person	4,451 ^a	1	0,035

Source : Auteur (2024)

Le tableau 14 indique un résultat statistiquement significatif : Khi-deux = 4,451 ; Ddl = 1 ; P = 0,035. Comme la valeur P est inférieur à 0,05, nous pouvons dire qu'il existe une relation entre l'existence de processus d'octroi de crédit et l'efficacité de processus.

Le tableau 15 présente l'association entre l'existence d'une gestion de risque de crédit bancaire et les mesures à prendre pour assurer une bonne gestion des risques.

Tableau 15 : Croisement entre l'existence d'une gestion de risque de crédit bancaire et les mesures à prendre pour assurer une bonne gestion de risque

Indicateurs	Mesures à prendre pour assurer une bonne gestion de risque		Total
	Oui	Non	

Existence d'une gestion de risque de crédit bancaire	Oui	16	4	20
	Non	2	8	10
Total		18	12	30

Source : Auteur (2024)

Dans le tableau 15, il ressort que les seize (16) répondants sur trente (30) déclarant la présence d'une gestion de risque de crédit bancaire au sein de la BNDA, trouvent que la BNDA prend des mesures pour assurer une bonne gestion de risque. Ce qui prouve à suffisance que la gestion du risque de crédit bancaire accordé aux particuliers de la BNDA est efficace.

A cet égard, le tableau 16 présent les résultats des tests de Khi-deux.

Tableau 16 : Tests de khi-deux entre l'existence d'une gestion de risque de crédit bancaire et les mesures à prendre pour assurer une bonne gestion de risque.

	Valeur	Ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
Khi-deux de Person	10,000 ^a	1	0,002

Source : Auteur (2024)

L'analyse de ce tableau révèle un résultat très significatif sur le plan statistique : Khi-deux = 10,000 ; Ddl = 1 ; P = 0,002. Étant donné que la valeur de P est inférieure à 0,05, il existe clairement une relation une dépendance entre l'existence d'une gestion de risque de crédit bancaire et les mesures à prendre pour assurer une bonne gestion des risques.

A la lumière de tout ce qui précède nous soulignons les résultats suivants :

- il ressort des résultats qu'il existe de processus d'octroi de crédit pour les particuliers de la BNDA et que ce processus est efficace ;
- les résultats de l'analyse montrent qu'il existe une gestion de risque de crédit bancaire au sein de la BNDA ;
- les résultats montrent également qu'il existe des mesures à prendre pour assurer une bonne gestion de risque au sein de la BNDA ;
- les résultats indiquent que les mesures à prendre pour assurer une bonne gestion des risques permettent de les minimiser efficacement ;
- l'analyse des résultats corrobore que la gestion du risque de crédit bancaire accordé aux particuliers de la BNDA est efficace.

Ces résultats obtenus nous confortent pour confirmer nos deux hypothèses formulées et retenues : il existerait de processus d'octroi de crédit pour les particuliers ; la gestion du risque de crédit bancaire accordé aux particuliers de la BNDA serait efficace.

3.2. Discussion des résultats

Après une analyse approfondie des données obtenues selon la méthodologie adoptée, nous procédons, à ce niveau de notre travail de recherche, une nouvelle étape nouvelle qui la discussion des résultats obtenus. Cette partie utile, invite à se questionner sur certains aspects plus subtils. Discuter les résultats revient à mettre en relation entre eux et avec les connaissances déjà établies. En d'autres termes, il s'agit de confronter les résultats obtenus aux résultats des auteurs qui ont travaillé avant nous.

A cet effet, les résultats issus de notre recherche valident les deux hypothèses formulées au préalable, à savoir, (i) Il existerait de processus d'octroi de crédit pour les particuliers et (ii) La gestion du risque de crédit bancaire accordé aux particuliers de la BNDA serait efficace.

À ce niveau de notre recherche, nous confrontons nos résultats aux fondements théoriques exposés dans la revue de la littérature.

Les données empiriques indiquent que 83,3% des enquêtés reconnaissent que la BNDA accorde effectivement de crédit aux particuliers et 70% confirment l'existence d'un processus structuré d'octroi de crédit. De plus, 86,7% des répondants estiment ce processus est efficace. Ces résultats montrent l'importance accordée par la BNDA aux procédures d'octroi de crédit. Ces constats rejoignent les propos de Sahut et Mili (2009) qui soulignent que la solidité de la banque face au risque de crédit, dépend des systèmes et des procédures mis en place pour le contrôler, car, il est non seulement affecté par la gestion des banques, mais également par les circonstances économiques. Par ailleurs, la politique d'octroi rigoureuse évoquée par Bodie & Merton (2007 : 299) apparaît ici comme un facteur essentiel pour assurer la rentabilité de la BNDA.

L'étude révèle que 66,7% des participants affirment l'existence d'un dispositif de gestion du risque de crédit à la BNDA et 83,3% considèrent cette gestion comme efficace. Ces résultats s'alignent sur les principes avancés par Gouriéroux et Tiomo (2007), selon lesquels le risque de crédit est le risque de perte inhérent au défaut d'un emprunteur par rapport au remboursement de ses dettes (obligations, prêts bancaire, créances commerciales...). Ces résultats vont également dans le même sens que les propos de Wakungelani (2016) qui définit le risque de crédit comme une perte potentielle causée par l'incapacité d'un client à honorer ses engagements envers son créancier.

Les tests de khi-deux (Khi-deux = 4,451 ; $P = 0,035$) confirment l'existence d'une relation significative entre l'existence du processus d'octroi et son efficacité, soulignant que la structuration du processus influence directement la performance du système de crédit. De

même, la relation significative ($Khi\text{-deux} = 10,000$; $P = 0,002$) entre la gestion du risque et les mesures adoptées pour la renforcer atteste de la pertinence des pratiques mises en place par la BNDA pour garantir la stabilité de son portefeuille de prêts.

Conclusion

Ce papier avait pour objectif d'illustrer la gestion de risque de crédit bancaire accordé aux particuliers de la BNDA, afin d'évaluer l'efficacité du processus d'octroi de crédit et la pertinence des dispositifs mis en place pour maîtriser les risques qui y sont associés.

Pour atteindre cet objectif, nous avons opté pour la méthode quantitative. Le questionnaire est adressé à trente-cinq (35) personnes et trente (30) ont répondu.

Il ressort des résultats qu'il existe de processus d'octroi de crédit pour les particuliers de la BNDA et que ce processus est efficace. Les résultats de l'analyse montrent qu'il existe une gestion de risque de crédit bancaire au sein de la BNDA. Les résultats montrent également qu'il existe des mesures à prendre pour assurer une bonne gestion des risques au sein de la BNDA. Les résultats indiquent que les mesures à prendre pour assurer une bonne gestion des risques permettent de les minimiser efficacement. Enfin, l'analyse des résultats corrobore que la gestion des risques de crédit bancaire accordé aux particuliers de la BNDA est efficace.

Ces résultats obtenus nous confortent pour confirmer nos deux hypothèses formulées et retenues : il existerait de processus d'octroi de crédit pour les particuliers, la gestion de risque de crédit bancaire accordé aux particuliers de la BNDA serait efficace.

Malgré les résultats significatifs obtenus, certaines limites méritent d'être soulignées. L'échantillon retenu, bien que pertinent, reste restreint (30 répondants) et localisé à une seule agence (Missaboubou). Les résultats doivent donc être interprétés avec prudence et pourraient être approfondis par une étude comparative entre plusieurs agences de la BNDA ou par une analyse longitudinale pour observer l'évolution des pratiques de gestion du risque dans le temps.

Ce travail de recherche a aussi des contributions directement significatives :

Contribution managériale : la contribution managériale de ce travail se situe dans sa capacité à fournir des outils d'aide à la décision et des orientations pratiques aux responsables de la BNDA en matière de gestion du risque de crédit accordé aux particuliers. Contribution théorique : cette étude contribue à l'enrichissement du cadre conceptuel de la gestion du

risque de crédit bancaire. Contribution méthodologique, elle participe à l'élargissement et à la mise en valeur de la méthode quantitative.

À l'avenir, il serait également pertinent d'élargir l'étude à d'autres établissements bancaires afin d'évaluer la portée généralisable des conclusions et d'identifier les meilleures pratiques du secteur bancaire malien en matière de gestion du risque de crédit.

BIBLIOGRAPHIE

- Ballo, I., Diabaté, A. et Guindo, L.A (2022), « Nécessité des pratiques d'audit interne dans les collectivités décentralisées du District de Bamako », Revue Internationale des Sciences de Gestion « Volume 5 : Numéro 2 » pp : 469-4932pages, P133 ;
- Bodie Z et Merton R, (2007 : 299), finance, 2^{ème} édition, Thibierge Nouveaux HORIZONS, Paris, 558 pages ;
- COSO, (2013), « COSO's Internal Integrated Framework, Excutive Summary », mai, 2013 ;
- Ebondo, E.W.M., (2004), « La contribution du contrôle interne et de l'audit au gouvernement d'entreprise). Thèse doctorale ;
- Gouriéroux, C. et Tiomo, A., (2007), « Risque de crédit : Une approche avancée », Les Cahiers du CREF CREF 07-05 ;
- IFACI (2013), 'La cartographie des risques », 2^{ème} édition ;
- Maders, HP & Masselin, JL, (2009 :49), Contrôle Interne des Risques : Cibler, Evaluer, Organiser, Piloter, Maitriser, 2^{ème} édition, EYROLLES, 261 pages ;
- Olivier, H., (2008 :137), « gestion des risques », 2^{ème} éditions, DUNOD, Paris, 150 pages ;
- Sahut, J.M et Mili, M. (2009), « Quelques mythes et réalités sur la crise des subprimes ». Revue Gestion 2000, 26(6), 19-33.
- Thiétart, R A., et coll. (2007), « Méthodes de recherche en management ». Dunod, 3^{ème} édition. ;
- Vincenti D., (1999), « Dresser une cartographie des risques », Revue Française de l'audit interne, n°144
- Wakungelani, P.J.Y (2016), La gestion des risques de crédit dans les banques commerciales cas de la Rawbank (Mémoire, Université de Lubumbashi)
- Yin R.K. (1994), « Case Study Research, Design and Methods », 2^e édition.

Webographie

- <https://www.banquemonde.org> « Secteur financier » Groupe de la Banque Mondiale du 17/02/2025 ;
- <https://www.bnda-mali.com/fr> « BNDA » du 17/02/2025
- <https://www.daf-mag.fr> « Définitions-Glossaire : Crédit » du 16/03/2025